

La traduction explicative en contexte universitaire : représentations, apport et impact

Explanatory translation in the academic context: representations, input and impact

Amina DJAÏB¹ 

Université de Mostaganem / ALGÉRIE
amina.djaib@univ-mosta.dz

Laboratoire Environnement Linguistique Et Usages De La Langue Française En Algérie, Mostaganem

Sarra OUKIL² 

Université de Médéa / ALGÉRIE
oukil.sarra@univ-medea.dz

Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes LDLT, Médéa

Reçu: 20/04/2024,

Accepté: 11/07/2024,

Publié: 10/12/2024

Résumé

Le présent travail se donne pour objectif de s'intéresser au recours à la langue maternelle en contexte académique. En effet, les universités algériennes ayant des spécialités scientifiques didactisent les savoirs empiriques à travers l'usage de la langue française. Or, certains étudiants trouvent des difficultés à comprendre les Cours Magistraux dispensés en cette langue. Nous supposons que le recours à la langue maternelle serait une technique pratique pour les enseignants de s'assurer que leur cours a été bien assimilé. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons procédé à une double investigation, une auprès des étudiants de première année filière informatique à l'université d'Alger 1 et une autre auprès de leurs enseignants à la faculté. Les résultats de cette enquête semblent répondre à notre problématique et notre hypothèse suggérée et peuvent ouvrir d'autres pistes de recherche concernant l'apport de la traduction comme stratégie d'enseignement.

Mots- clés : Traduction explicative - Transposition Didactique - Stratégies d'Enseignement - Français de Spécialité - Représentations

Abstract

The aim of the present study is to examine the use of the mother tongue in an academic context. Indeed, Algerian universities with scientific specialties use French to teach empirical knowledge. However, some students find it difficult to understand the lectures given in this language. In this study, we speculate that the transition from scholarly knowledge to taught knowledge through recourse to the mother tongue is a practical technique for teachers to ensure that their lectures have been well mastered. To verify our hypothesis, we carried out a double investigation, one with first-year computer science students at the University of Algiers 1, and another with their teachers of the same faculty. The results of this survey seem to respond to our questioning and suggested hypothesis, and may open up other paths of research into the contribution of translation as a teaching strategy.

Keywords: Explanatory translation - Didactic Transposition - Teaching strategies - Technical French - representations

* Auteur correspondant : **Amina Djaïb**

Langues & Cultures / © 2024 The Authors. Published by the University of Adrar, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

Le contexte algérien est caractérisé par la coexistence de plusieurs langues: l'arabe et le tamazight avec toutes ses variantes comme le chaoui, le tergui, le kabyle et le m'zab. Le dialecte algérien est fondé sur les langues présentes dans le territoire algérien pour des raisons historiques. Son utilisation a été standardisée selon le parler des communautés dans lequel il est utilisé.

Le contexte universitaire n'est pas une exception. Comme les étudiants proviennent de différentes communautés linguistiques, les parlers varient et la langue française, qui a été la langue de l'enseignement dans le cas des filières techniques au moment où nous avons établi notre étude, n'est pas forcément maîtrisée par les étudiants nouvellement admis en première année de licence. La filière d'informatique est en effet un cas à étudier car son contenu pédagogique est dérivé de l'anglais du fait que les langages de programmation qui permettent de décrire des structures de données en élaborant des algorithmes et des diagrammes de flux sont originellement développés en anglais puis traduits en français pour convenir aux instructions ministérielles. De ce fait, les enseignants universitaires didactisent les savoirs savants à partir de cette langue vers des savoirs à enseigner en langue française. Comme cette dernière n'est pas toujours maîtrisée par les étudiants, les enseignants de cette filière rencontrent un deuxième obstacle les obligeant à dispenser leur cours en dialecte algérien.

Notre problématique consiste donc à comprendre les représentations autour du recours à la traduction par les enseignants, en tant que stratégie communicative, son apport vis-à-vis de la facilitation de la compréhension des cours magistraux et son impact sur l'apprentissage des étudiants. Nous supposons, dans cette étude, que le passage des savoirs savants aux savoirs enseignés à travers le recours à la langue maternelle est une technique pratique pour les enseignants de s'assurer que leur cours a été bien assimilé et un moyen efficace pour les étudiants d'éviter l'échec universitaire qui résulte de leur insuffisance linguistique. Afin de répondre à cette question, nous avons envoyé deux questionnaires : Le premier a été transmis aux étudiants d'une section en première année de licence afin de vérifier si la traduction est bénéfique pour la compréhension de leurs cours. Le deuxième questionnaire a été établi à l'attention des enseignants de cette section pour savoir si la traduction, en tant que stratégie d'enseignement, leur permet d'explicitier les contenus scientifiques.

1. Les référents théoriques

1.1. La transposition didactique

Selon Yves Chevallard, la transposition didactique est un processus par lequel « *un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit [...] un ensemble de transformations adaptatives qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets d'enseignement* » (39 : 1985) Cela dit, l'enseignant est appelé à établir les changements nécessaires sur le contenu à enseigner avant de le présenter en tant qu'objet de connaissance à ses apprenants. Cette opération est nécessaire au métier de l'enseignant car il est censé transmettre l'information d'une manière concise. Ainsi, il adapte le contenu à enseigner de telle sorte qu'il soit assimilable, selon le niveau de l'apprenant auquel est destiné l'objet à enseigner.

Chevallard (1985) évoque deux étapes de transposition didactique. L'une est externe et provient des instances ministérielles, politiques et sociales. L'autre est interne et découle de la transformation des savoirs savants en savoirs à enseigner.

Dans le cas de notre étude, les instances ministérielles prescrivent l'enseignement en langue française pour les filières scientifiques et techniques (Sebane, 376 :2011). L'Informatique étant une filière technique, n'échappe pas à la règle et ce, malgré le fait que son contenu de savoir est à l'origine conçu en langue anglaise.

De ce fait, l'enseignement de la filière Informatique subit une double transposition. La première consiste à transformer les savoirs savants (en anglais) en savoirs à enseigner (en français). La seconde, à traduire les savoirs à enseigner en langue maternelle pour s'assurer de leur assimilation par les étudiants étant donné que ces derniers ne maîtrisent pas forcément la langue prescrite par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Algérie.

Si nous évoquons cette double transposition, c'est pour mettre en exergue l'importance de la traduction des contenus à enseigner pour faciliter leur compréhension par les étudiants à qui ils sont décernés. Dans ce cas, la deuxième transposition peut être confondue avec de la vulgarisation scientifique. Or, ce ne sont pas les termes techniques qui sont traduits, mais la langue dans laquelle est véhiculé le message (le cours) de l'enseignant. En effet, la vulgarisation scientifique «*essaie de rendre la science plus accessible, compréhensible pour le grand public. Les processus utilisés mobilisent souvent les moyens spécifiques de la communication qui sacrifient parfois la rigueur scientifique à l'attractivité et au sens commun.*» (Paun, 4 : 2006) mais il n'est pas le cas des enseignants de la filière Informatique qui sauvegardent l'intégrité de la scientificité des concepts enseignés étant donné que les étudiants se spécialisent dans cette filière. Par conséquent, ils ne constituent pas un «grand public», mais des étudiants en cours de spécialisation.

1.2. L'acte de traduire

L'acte de traduire consiste à saisir un énoncé produit dans une langue A et le reproduire dans une langue B de la manière la plus fidèle qui soit. En effet, le fait de traduire est défini selon Nida (1969) comme: «*Reproducing in the receptor language the closest natural equivalent of the message of the source language, first in terms of meaning and second in terms of style.*».

Toutefois, l'acte de traduire ne se limite pas à une reproduction d'un énoncé produit dans une langue source, dans une langue cible car ce n'est pas l'énoncé qui est mis au cœur de la traduction mais le sens à véhiculer à travers cet énoncé. L'acte de traduire, longtemps considéré comme l'art de traduire car il se réalisait sur les textes sacrés, ne se fait pas de manière littérale, mais selon un «*processus de déverbalisation puis de reverbération*» (Cuq, 239 : 2003). Chose qui, dans le cas de notre étude, se fait dans la deuxième transposition que nous avons évoquée plus tôt. C'est-à-dire dans la traduction des contenus à enseigner de telle sorte à déconstruire (déverbaliser) l'énoncé produit en langue française, langue officielle d'enseignement académique, et le reconstruire (reverbération) en langue maternelle, c'est-à-dire, le formuler en Algérien.

1.3. La traduction dans l'enseignement supérieur

Si le recours à la langue maternelle dans l'enseignement des langues secondes ou étrangères est parfois un acte déprécié ou réprouvé, c'est parce qu'il retarderait ou empêcherait l'acquisition naturelle de la langue cible. Pourtant, malgré les interférences que l'apprenant peut commettre lors

de son apprentissage en ayant recours à la langue maternelle, des théoriciens en didactique des langues étrangères ont affirmé que *«la langue première peut toutefois se transformer en appui lorsque, à partir des repères construits au moyen de celle-ci, les apprenants ont acquis les moyens suffisants pour s'en détacher en acceptant un fonctionnement différencié des langues»* (Castolletti, 23-24:2001). Ceci dit, le recours à la langue maternelle provient d'abord d'une insécurité linguistique qui disparaît au fil de l'acquisition de la langue cible. Une fois atteint un certain degré de maîtrise, ce recours devient plutôt une alternance codique, chose appréciée dans la culture du bilinguisme.

Mais comme il s'agit dans notre étude de l'enseignement académique d'une filière technique, le recours à la langue maternelle ne se fait pas dans le but d'enseigner la langue française, mais afin de faciliter l'apprentissage des concepts théoriques et techniques relatifs à l'informatique. Ceci dit, *«dans la pratique pédagogique [...], les professeurs ont souvent recours à la langue maternelle pour mieux expliquer aux élèves alors que les cours se déroulent en langue étrangère. On parle donc de traduction explicative.»* (Salah, 2017). Cette dernière est utilisée comme stratégie communicative facilitant la tâche d'enseignement *«car il [l'enseignant] ne cherche ici pas à provoquer de réaction, mais plutôt à communiquer des informations importantes aux étudiants, en plus de les aider à acquérir un savoir»* (Godefroid, 20 : 2021)

Un enseignement efficace se traduit par un apprentissage efficace. La qualité de ce dernier est déterminée par trois paramètres: *«l'acquisition, la rétention et le transfert des apprentissages.»* (Akmoun, 2016) Ainsi, la traduction contribue considérablement à l'acquisition et la rétention machinale des apprentissages.

Du côté des étudiants, cette rétention leur permet de saisir les contenus appris et les réinvestir en tant que compétences transversales dans des contextes transdisciplinaires. En didactique, ce transfert est perçu comme une réussite car il signifie l'application *«d'une façon plus souple et adaptée [d]es connaissances et [d]es habiletés stratégiques acquises»* (Akmoun, op. cit.)

2. Repères méthodologiques

Pour répondre à notre problématique, nous avons procédé à une étude qualitative qui consiste à *«développer une compréhension des phénomènes à partir d'un tissu de données (...) [et à] s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification des phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur»* (Blanchet, 30 : 2000) Ainsi, pour étudier l'apport de la traduction en tant que stratégie d'enseignement dans le contexte académique, nous avons effectué une double investigation. L'une auprès des étudiants, l'autre auprès des enseignants.

2.1. Choix et sélection de l'échantillon

Le choix de la sélection de l'échantillon de cette étude est vite fait considérant que l'enseignement des matières scientifiques et techniques se fait en langue arabe durant les trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), avant d'être dispensé en langue française à l'université.

Théoriquement, ce passage ne devrait causer de problème car l'enseignement de la langue française débute dès la troisième année primaire et suit les élèves pendant tout leur cursus scolaire.

En effet, si les finalités de l'enseignement de la langue française changent d'un cycle à un autre, dans l'enseignement secondaire, il est prodigué afin d'initier les élèves à la recherche scientifique. Toutefois, arrivés à l'université, ces élèves, devenus étudiants, se heurtent à la réalité: ils ne maîtrisent pas la langue française et tous les termes techniques qu'ils ont appris en arabe, durant leur cursus scolaire, sont à présent énoncés en français. En théorie, ces étudiants ne devraient avoir besoin de module préparatoire car ils devraient, vers la fin du cycle secondaire, maîtriser la langue française qui leur permet d'avoir accès à l'information scientifique tel prescrit et prévu par le ministère de l'éducation national dans les finalités du programme de la langue française du cycle secondaire. Le choix du cas à étudier est par conséquent promptement fait car ce sont les étudiants en première année de licence qui peuvent nous fournir ce *rapport d'étonnement* qui consistera à décrire leur retour sur cette situation qui leur est nouvelle: l'enseignement de leur filière en langue française.

Les enseignants qui accompagnent ces étudiants dans ce passage de l'enseignement en langue arabe vers la langue française font également face à ce problème car ils se rendent compte de l'importance de la traduction en tant que stratégie d'enseignement afin de familiariser les étudiants de première année de licence avec le système d'enseignement dans le contexte universitaire. C'est donc le cas de ces étudiants de première année de licence vivant cette transition linguistique qui a suscité notre intérêt pour la conception de cette étude.

2.2. Les outils d'investigation

Pour effectuer la collecte des données nécessaires à notre étude, nous avons choisi de faire une enquête par questionnaire par voix numérique (à travers Google Forms) car il s'agit non seulement d'un moyen rapide et efficace qui permet la collecte de données nécessaires pour l'étude. Mais surtout, parce qu'il peut se faire de manière complètement anonyme. Les enquêtés sont ainsi plus susceptibles de répondre honnêtement en sachant qu'ils profitent d'une anonymité totale, à l'opposé du cas de l'entretien en tête-à-tête où ils peuvent éviter de répondre à certaines questions par appréhension et où leur identité physique est dévoilée. Le premier questionnaire est destiné aux étudiants en première année licence d'Informatique à l'Université d'Alger 1. Le second est destiné aux enseignants de ces étudiants-là durant cette année universitaire (2022-2023)

Ces deux questionnaires comportent à la fois des questions fermées, ouvertes et à choix multiples.

Le questionnaire destiné aux étudiants comprend neuf questions (voir annexe 1)

Le questionnaire destiné aux enseignants contient douze questions. (voir annexe 2)

La distribution des questionnaires s'est faite à partir du lien URL envoyé au représentant d'une section qui l'a ensuite transféré à ses camarades. Ce même représentant nous a pourvu des adresses mails des enseignants de cette même section interrogée. Nous avons alors envoyé le questionnaire qui leur est destiné, via Gmail, en nous présentant et en présentant l'objet de cette étude en leur assurant une anonymité totale.

Il est à préciser que cette étude a été faite durant l'année universitaire 2022-2023. Et donc, avant la publication de la note ministérielle du 1^{er} juillet 2023 indiquant la supplantation de la langue

française, en tant que langue d'enseignement, par la langue anglaise. Tout changement dans l'enseignement de cette filière ne concerne pas notre étude qui a été faite dans un contexte précis et bien délimité.

2.3. Collecte et analyse de données

La collecte des données a débuté le 05 mars 2023 et a été clôturée après avoir abouti à un échantillon représentatif, c'est-à-dire, après recensement et redondance des réponses obtenues.

Concernant le questionnaire distribué aux étudiants, cela s'est fait après la réception d'un nombre de réponses excédant la moitié de la section interrogée, soit 54%.

Pareillement, le taux de réponses obtenues par les enseignants était considérable, voire 41,17% des enseignants de cette section. La collecte des données a été clôturée le 02 mai 2023.

3. Résultats et discussions

3.1. Représentations des étudiants sur le recours à la traduction explicative et son impact

Etant donné les instances ministérielles qui indiquent les conditions dans lesquelles l'enseignement supérieur est dispensé, notamment la langue dans laquelle les cours sont prodigués. Il paraît évident que la réponse à la question concernant la langue d'enseignement soit la langue française. Pourtant, 32,9 % des étudiants ont répondu que les cours étaient dispensés dans d'autres langues en plus de la langue française, confirmant l'état plurilinguistique de l'Algérie qui empêche une approche monolingue dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, 67,1% des étudiants confirment le respect des instances ministérielles concernant la langue d'enseignement officielle : la langue française.

Pourtant, 60,9% affirment avoir des difficultés à comprendre les cours enseignés en langue française, comme le montre la fig.1 ci-dessous :

Trouvez-vous des difficultés à comprendre le cours enseigné en langue française ?
64 réponses

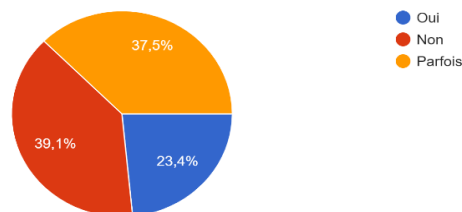


Figure 1 : diagramme circulaire comprenant les réponses à la question n°03 du questionnaire destiné aux étudiants.

Nous remarquons que le pourcentage d'étudiants n'ayant pas de difficultés à comprendre est en dessous de la moyenne des enquêtés (39,1%). Ce qui peut engendrer des problèmes du point de vue de l'enseignant qui se retrouve avec une classe dont plus

de la moitié (61,9%) rencontre des difficultés quant à l'enseignement monolingue, c'est-à-dire, strictement fait en langue française. En effet, les 23,4% représentant les étudiants ayant -parfois- des difficultés est un chiffre à prendre en considération car ces moments d'incompréhension peuvent altérer leur assimilation du cours ou laisser échapper des informations importantes qui peuvent survenir dans un examen ou un contrôle continu, par exemple.

Quelles sont les difficultés qui vous empêchent de comprendre le cours dispensé par votre enseignant?

64 réponses

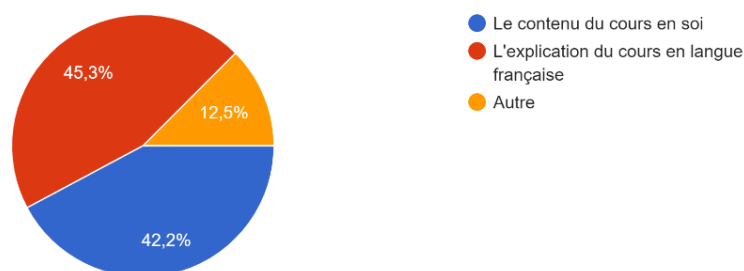


Figure 2 : diagramme circulaire comportant les difficultés rencontrées par les étudiants pendant le cours

En réponse à la question concernant les difficultés rencontrées en classe, 45,3% ont répondu qu'elles étaient dues à l'explication du cours en langue française. Concernant la catégorie ayant répondu « autre », les réponses diffèrent mais la plupart s'entend sur l'explication en soi du cours. Il s'avère qu'en plus de l'obstacle linguistique, il en existe un deuxième qui englobe la durée du cours, la gestion du temps et l'absence de matériels permettant de mener à bien un cours magistral dans un amphithéâtre. (microphone, TIC, etc.). Rappelons que ces étudiants sont en première année de licence et doivent être initiés à leur domaine, chose qui s'avère difficile étant donné leur insuffisance linguistique ressentie et exprimée dans les réponses à ce questionnaire.

Etant donné le grand nombre d'étudiants rencontrant cette difficulté à comprendre les cours dispensés en langue française, 87,5% des enquêtés confirment que les enseignants ont recours à d'autres langues en cas d'incompréhension ou de difficulté telles que l'arabe classique, dialectal ou autre.

Quelles sont les langues auxquelles vos enseignants ont-ils recours?
64 réponses

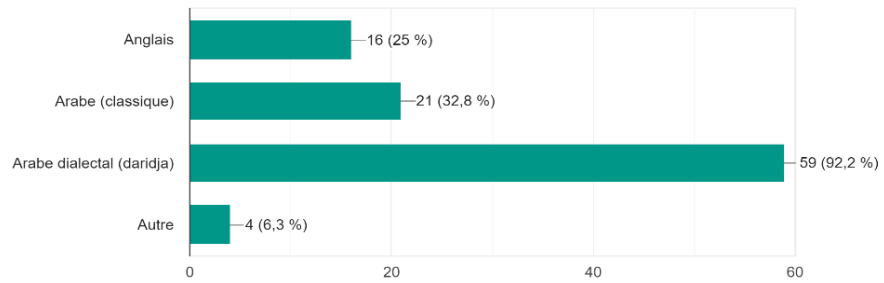


Figure 3: diagramme en colonnes comprenant les langues auxquelles ont recours les enseignants en cas de difficulté

Dans cette question qui comporte des choix multiples, 92,2% des enquêtés confirment le recours à l'arabe dialectal (communément appelé «daridja» ou «algérien»), sans que d'autres langues ne soient complètement écartées. En effet, il y a également recours à l'anglais (25%) et à l'arabe classique (32,8%) qui est la langue d'enseignement des trois paliers ayant précédés le cycle universitaire, par conséquent, une langue d'enseignement à laquelle sont habitués les étudiants en première année et dont ils ne se sont pas encore détachés.

Concernant les 6.3% d'enquêtés ayant répondu « autre », ils ont par la suite précisé que les enseignants avaient recours à la langue française pour expliquer une notion déjà formulée dans cette langue. Nous en déduisons que la traduction de cet énoncé est due à son incompréhension en langue française par les étudiants, chose confirmant cette difficulté à interpréter efficacement des interactions académiques qui nécessitent une connaissance assez importante de la langue d'enseignement.

Enfin, concernant la question sur la traduction en tant que stratégie communicative permettant de faciliter la compréhension des cours, beaucoup de réponses de la part des enquêtés comprenaient des suggestions adressées aux responsables et notamment au Ministère de l'Éducation Nationale. Parmi ces suggestions, un(e) étudiant(e) avance qu' «*il faut revoir avec les autres cycles (collège, lycée) qui optent pour la langue arabe et c'est pour cela que les étudiants à l'université trouvent des difficultés de compréhension.*» Un(e) autre suggère au «*système éducatif en Algérie de prévoir des modules enseignés en langue française dès le lycée car cela va aider les nouveaux étudiants en université à mieux s'adapter par rapport à l'enseignement de tous les modules en langue française.*» Mais toutes les suggestions ne sont pas forcément adressées au ministère, certaines réponses, comme celle-ci-dessous, sont destinées aux enseignants de la spécialité qui

«doivent comprendre que les étudiants ne maîtrisent pas bien le français et essayer de leur communiquer l'idée peu important la langue et la manière car au final, l'objectif principal est de transmettre efficacement l'information et amener l'étudiant à bien connaître son domaine de spécialisation. Quant à la langue, il peut l'apprendre par lui-même à tout autre moment.»

3.2. Représentations des enseignants sur le recours à la traduction comme stratégie d'enseignement et son impact

Globalement, les réponses des enseignants appuient les déclarations des étudiants. En effet, les appréhensions ressenties par ces derniers face à l'enseignement en langue française ont été détectées par leurs enseignants qui confirment avoir recours à d'autres langues en classe pour s'assurer de la compréhension du cours comme le montre la figure 4 ci-dessous:

Pensez-vous que la traduction de la langue anglaise à la langue française permet aux étudiants de mieux saisir le cours?

14 réponses

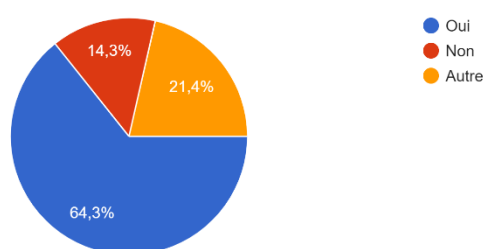


Figure 4 : diagramme circulaire reprenant les représentations sur la traduction due à la transposition didactique

Etant donné que les contenus à enseigner prescrits dans les canevas du département d'Informatique sont originellement conceptualisés et rédigés en anglais, les enseignants de cette filière, lors de l'établissement de la transposition didactique indispensable à l'adaptation des savoirs-savants en savoirs à enseigner, se voient contraints de traduire l'information scientifique produite en anglais vers le français qui est la langue d'enseignement jusque-là prescrite par les instances ministérielles.

La supplantation de la langue française par la langue anglaise est un projet ministériel qui circule depuis plusieurs années. Son application rayerait le recours à la langue française pour expliquer des concepts originellement développés en anglais. Pourtant, selon les enquêtés ayant répondu en faveur à la traduction des contenus à enseigner de la langue anglaise vers la langue française, celle-ci contribue grandement à l'assimilation des notions enseignées.

Quoique les partisans de la traduction de l'anglais vers le français représentent 64% des enquêtés, le taux restant s'oppose à sa praticité. Selon un enquêté : «*l'essentiel est la pertinence de l'information, de nos jours celle-ci est plus riche en anglais.*» De ce fait, la traduction est perçue comme une *corvée* et non comme moyen facilitateur. Un autre enquêté souligne l'importance de maîtriser les deux langues avant de procéder à la traduction afin d'éviter de traduire littéralement un cours ou un concept à enseigner: «*la traduction doit être faite rigoureusement, dépendant du contexte ou de la matière enseignée et pas mot à mot. Donc, une traduction littérale pourra induire l'enseignant et les étudiants en erreur* » Ceci dit, il faut être bilingue pour pouvoir enseigner efficacement une spécialité telle que l'informatique, ou du moins, avoir une bonne connaissance de la langue source (l'anglais) pour pouvoir efficacement faire parvenir l'information en

français (langue d'enseignement).

Concernant les difficultés rencontrées lors de l'enseignement de l'Informatique en langue française, seulement 14,9% des enquêtés ont affirmé que la langue française entravait le déroulement et l'avancement du cours. Le reste des enquêtés évoque le problème de la terminologie latine des concepts théoriques que les étudiants ne connaissent qu'en arabe, langue dans laquelle ils ont été enseignés durant les trois cycles précédents.

Un enquêté a donné l'exemple d'une situation d'enseignement-apprentissage où *«les étudiants ne comprennent pas bien les exercices à cause d'un ou deux mots clés ou bien pire quand un étudiant pense qu'il a compris l'exercice puis trouve qu'il s'est trompé à cause d'un ou deux mots qu'il n'a pas bien compris.»* En effet, la traduction explicative aiderait également à *«lever le voile sur la signification de mots-clés prépondérant dans la compréhension des questions ou des consignes pour la résolution d'activités, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.»* (Boumaza, 318:2023)

Ceci dit, le problème réside dans le fait que les étudiants soient habitués à l'arabe plutôt qu'à d'autres langues. Un autre enquêté confirme ces propos : *«les étudiants ne sont pas à blâmer, si on prend en compte qu'ils ont fait leur enseignement de primaire, collège et lycée en arabe.»*

En déculpabilisant les étudiants de la sorte, l'enseignement des matières techniques aux trois cycles (primaire, moyen et secondaire) en arabe est remis en cause, voire même réprouvé des deux côtés : tantôt du côté de l'enseignant, tantôt celui de l'étudiant ; poussant l'enseignant à avoir recours à la langue maternelle pour s'assurer de la compréhension du cours.

La totalité des enquêtés a répondu positivement à la question concernant le recours à d'autres langues pour faciliter la compréhension du cours dont 78,6% confirme avoir recours à la langue maternelle (dialecte algérien).

L'unanimité des enseignants confirme que la traduction explicative comme stratégie d'enseignement dans la filière informatique est bénéfique voire même indispensable. Il s'avère que la traduction est un outil indispensable et efficace qui contribue à la compréhension du cours et les travaux dirigés car les étudiants ne peuvent pas comprendre l'explication exclusivement faite en français ou exclusivement en anglais étant donné leur base arabophone en termes techniques.

Un autre point a été évoqué par un enseignant de mathématiques au département d'Informatique qui dit enseigner son module en langue anglaise. De ce fait, les étudiants se trouvent face à une situation de plurilinguisme dans un domaine qui ne devrait nécessiter la maîtrise de plusieurs langues pour avoir accès à l'information. Comme les programmes sont conçus pour permettre une certaine maniabilité vis-à-vis des notions apprises, c'est-à-dire en permettant à l'étudiant de développer des compétences interdisciplinaires, le souci linguistique ne devrait entraver cet apprentissage. Si l'enseignement de cette filière se faisait en une seule langue, l'apprentissage de celle-ci pourrait être perçu comme une compétence transversale à acquérir durant son cursus universitaire mais ce mélange ne mène, selon les enseignants de cette filière, *«qu'à d'autres problèmes»* par rapport à la maîtrise du domaine dans lequel ces étudiants font des études supérieures afin de se spécialiser.

4. Conclusion et perspectives

Dans la présente recherche, nous nous sommes intéressées à la traduction explicative en tant que stratégie d'enseignement. Notre objectif étant de voir son apport sur l'assimilation des notions et des concepts de spécialité sur les étudiants. Notre étude a pu confirmer l'hypothèse selon laquelle le passage des savoirs savants aux savoirs enseignés à travers le recours à la langue maternelle est une technique pratique pour les enseignants de s'assurer que leur cours a été bien assimilé. Cette traduction explicative est également un moyen efficace pour les étudiants d'éviter l'échec universitaire qui résulte de leur insuffisance linguistique tel montré dans notre étude ainsi que dans celle de Aït Taleb, Alouache et Khaznadji (2023)

Comme le démontrent les résultats obtenus dans les réponses aux questionnaires, les étudiants confirment l'impact positif de la traduction sur leur apprentissage et sur leur familiarisation avec la langue d'enseignement. Parallèlement, les enseignants s'entendent sur l'importance de recourir à d'autres langues, notamment la langue maternelle, pour faciliter la compréhension des cours magistraux et des travaux dirigés.

Cette enquête nous a permis de voir qu'il existe une synergie entre les enseignants et les étudiants pour qui, le recours à la langue maternelle est une nécessité suite aux besoins détectés par leurs enseignants durant l'année universitaire, les poussant à recourir à la langue maternelle pour garantir la bonne transmission des contenus à enseigner.

La traduction est alors appréciée car elle: «*constitue non seulement une stimulation, mais aussi un encouragement*» (Lavault, 1987) L'accent est alors mis sur le contenu du cours et non sur la langue dans laquelle il est enseigné car elle est considérée comme un moyen de communication, c'est-à-dire, un vaisseau à travers lequel le cours se fait parvenir aux étudiants.

Ceci dit, la traduction durant un cours peut encourager l'étudiant à prendre la parole, à participer dans des discussions scientifiques, sans mettre la pression sur la remédiation à ses lacunes en langue française. Chose qui peut engendrer une éventuelle insécurité linguistique. La prise en compte du bilinguisme en Algérie est importante, car même si l'étudiant n'est pas naturellement bilingue, sa confrontation à la langue française (ou autre), le poussera à accepter, comprendre et même communiquer dans cette langue d'enseignement si besoin y est.

Il est à rappeler que la raison pour laquelle nous nous sommes intéressées à cette spécialité (Informatique) au lieu d'une autre est dû au fait qu'elle subit une double traduction : celle des savoirs savants puis celle des savoirs à enseigner. Il faut souligner que le recours à la langue maternelle peut se traduire: «*comme une stratégie d'appui, mise en application, en réponse à différents besoins des apprenants [étudiants]*» (Benmahammed, 2022). Il est donc à préciser que d'un point de vue pédagogique et dans une certaine limite, le recours à la traduction est plutôt recommandé car il permet le bon déroulement du cours dispensé et la satisfaction des étudiants qui en sortent enrichis plutôt que confus. Les représentations des étudiants sur cet aller-retour entre la langue d'enseignement et la langue maternelle sont positives car il est indispensable pour l'assimilation totale des notions enseignées en cours magistraux, travaux dirigés ou travaux pratiques.

Comme le but de tout enseignement est de dispenser un cours efficacement, et le but de tout apprentissage est d'acquérir des notions nouvelles. Il est important de mettre en exergue la

proéminence de la traduction explicative en tant que stratégie enseignante car elle permet d'éviter l'échec universitaire dû à la non-maîtrise de la langue d'enseignement.

Certes, l'enseignement de l'Informatique se fait en langue française à l'Université d'Alger 1. Mais, il existe d'autres filières techniques qui sont enseignées dans d'autres langues. Tel le cas des mathématiques qui y sont enseignées en langue anglaise comme il a été dit par l'enseignant de mathématiques qui fait partie des enseignants enquêtés, contrairement à d'autres établissements d'enseignement supérieur où elles sont enseignées en langue arabe (cas des Ecoles Normales Supérieures de l'Enseignement) ou en langue française (université de Tizi Ouzou, Bouira...) Ce cas ferait l'objet d'une autre étude qui aurait pour but de comparer l'impact de la langue d'enseignement sur l'assimilation des contenus à enseigner.

Liste des références bibliographiques

AÏT TALEB A., ALOUACHE, O. et KHAZNADJI, M. (2023) « Les facteurs de l'échec dans l'enseignement supérieur en Algérie: cas d'un échantillon d'étudiants de l'université de Tizi-Ouzou », in *REVUE SOCIETE EDUCATION TRAVAIL*, 08(1), (pp. 538-558)

AKMOUN, H. (2016), « Le transfert L1/L2: entre représentations et pratiques de classe. Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité », in *Cahiers de l'Aplut*, 35(1).

BENMAHAMMED, F. (2022), « Le recours à la langue maternelle en classe de français: langue étrangère en contexte universitaire Algérien », in *Revue ELINSAN WA ELMADJAL*, 8(2).

BLANCHET, P. (2000), *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethnosociolinguistique)*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

BOUMAZA, K. (2023), « Représentations de la traduction dans l'enseignement du français langue étrangère en Algérie », in *Translation 10 / N° 02*, pp. 305 – 319.

CASTELLOTTI, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, CLE international.

CHEVALIER, C. (1994). « Traduction et Didactique des langues », in *Encuentro, revista de investigación e innovación en la clase de idiomas*, 7, 73-77.

CUQ, J. P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français*. Paris: CLE international.

GODEFROID, A. (2021). *La place de la traduction comme outil d'apprentissage d'une langue étrangère dans l'enseignement secondaire*, [thèse] université de Liège.

LAVAUULT, E. (1987). « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction. Français dans le monde » in *Recherches et applications*, (2), 119-127.

NIDA, E. A. (1969). « Science of translation » in *Language*, 483-498.

PAUN, E. (2006). «Transposition didactique: un processus de construction du savoir scolaire», in *Carrefours de l'éducation*, (2), 3-13.

SALAH, S.(2017). «Cas de l'utilisation de la traduction dans l'enseignement du français langue étrangère», in *Tishreen University Journal - Arts and Humanities Sciences Series* 39(4).

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants de la filière Informatique de la section interrogée

Le recours à la langue maternelle dans la filière de l'informatique à l'université d'Alger 1

Ce formulaire est destiné aux enseignants d'informatique auxquels ont déjà été attribués des étudiants de première année licence. Ce questionnaire vise à comprendre comment le recours à la traduction par les enseignants, en tant que stratégie communicative, pourrait faciliter la compréhension des CM.

NB: nous ne vous demandons aucune information sur votre identité, votre grade, ou encore l'unité que vous enseignez. Il suffit seulement de confirmer que vous êtes enseignant au département d'informatique à l'université d'Alger 1 et que vous enseignez ou avez enseigné des étudiants en première année licence.

** Indique une question obligatoire*

1. Etes-vous enseignant d'informatique à l'université d'Alger 1? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

2. Enseignez-vous ou avez-vous déjà enseigné un groupe (au moins) * en première année licence?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

3. En quelle langue dispensez-vous le cours? *

Une seule réponse possible.

Langue française

Autre

4. Si votre réponse a été "autre", veuillez préciser la langue utilisée ci-dessous.

5. Les contenus de vos cours sont-ils traduits de la langue anglaise? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

6. Pensez-vous que la traduction de la langue anglaise à la langue française permet aux étudiants de mieux saisir le cours? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Autre

7. Si votre réponse a été "non" ou "autre", veuillez donner plus de détails ci-dessous.

8. Quelles autres difficultés rencontrez-vous en enseignant cette filière en langue française? *

Une seule réponse possible.

Les étudiants ne comprennent pas la quasi-totalité du cours

La langue française entrave le déroulement et l'avancement du cours.

Autre

9. Si vous avez répondu "autre", veuillez préciser les difficultés que vous rencontrez en tant qu'enseignant ci-dessous.

10. Avez-vous recours à d'autres langues hormis la langue française pour faciliter l'enseignement du cours? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

11. Si votre réponse a été "oui", quelles autres langues utilisez-vous? *

Une seule réponse possible.

- la langue anglaise
 la langue arabe (classique)
 la langue maternelle (daridja)

12. Pensez-vous que le recours à la traduction des contenus à enseigner durant l'explication permet à vos étudiants de mieux comprendre le cours? *

Annexe 2 : Questionnaire destiné aux étudiants en première année de licence en informatique

Le recours à la langue maternelle dans la filière de l'informatique à l'université d'Alger 1

Ce questionnaire est destiné aux étudiants de 1ère année de licence en filière informatique. Son objectif est d'essayer de comprendre comment le recours à la traduction par les enseignants, en tant que stratégie communicative, pourrait faciliter la compréhension des cours.

NB: les réponses à ce questionnaire sont anonymes, nous ne vous demandons pas aucune information sur votre identité ou votre sexe. Il suffit seulement de confirmer que vous êtes en première année et de répondre aux questions ci-dessous.

** Indique une question obligatoire*

1. *êtes-vous en première année licence en informatique? **

Une seule réponse possible.

Oui

Non

2. *En quelle langue est dispensé le cours par vos enseignants? **

3. *Trouvez-vous des difficultés à comprendre le cours enseigné en langue française ? **

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Parfois

4. *Quelles sont les difficultés qui vous empêchent de comprendre le cours dispensé par votre enseignant?* *

Une seule réponse possible.

- Le contenu du cours en soi
 L'explication du cours en langue française
 Autre

5. *Si votre réponse à la question précédente était "autre", veuillez donner plus de détails dans la zone ci-dessous.*

6. *En cas de difficulté de compréhension, vos enseignants ont-ils recours à d'autres langues que la langue française pour vous mieux vous faciliter la compréhension?* *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

7. *Quelles sont les langues auxquelles vos enseignants ont-ils recours?* *

Plusieurs réponses possibles.

- Anglais
 Arabe (classique)
 Arabe dialectal (daridja)
 Autre

8. *Si votre réponse a été "autre", veuillez spécifier la langue utilisée*

9. *Pensez-vous que ce recours à la langue maternelle ou autre vous permet de mieux saisir le contenu enseigné?*

Biographies des auteures

Amina Djaïb est doctorante en sciences du langage à l'Université Abdelhamid Ibn Badis et attachée de recherche au laboratoire ELILAF de Mostaganem. Ses recherches actuelles relèvent de l'analyse du discours. Elle est également professeure d'enseignement secondaire diplômée de l'École Normale Supérieure de Bouzaréah.

Sarra Oukil est doctorante en didactique des langues et des cultures à l'Université Yahia Farès et attachée de recherche au laboratoire LDLT de Médéa. Ses recherches actuelles relèvent de la didactique du FOS. Elle est également professeure d'enseignement moyen diplômée de l'École Normale Supérieure de Bouzaréah.